



Grand Challenges Canada®
Grands Défis Canada

Appel d'offres : Plateforme d'apprentissage pour le développement de l'enfant

Date limite de soumission :
Lundi 31 mars 2025 – 17 h HNE

Numéro de référence de la DP : RFP-VA-2025-02-24



GRAND CHALLENGES CANADA / GRANDS DÉFIS CANADA (« **Grands Défis Canada** ») recherche un fournisseur de services pour assurer le soutien lié à la plateforme d'apprentissage (la « **Plateforme d'apprentissage pour le développement de l'enfant** » ou la « **Plateforme** ») dédiée au « Programme du développement de l'enfant » (« **Développement de l'enfant** »), qui comprend le programme « Sauver des cerveaux » (« **Sauver des cerveaux**») et le programme « **Jouer Apprendre S'épanouir** » (« **Jouer Apprendre S'épanouir** ») pour l'exercice financier 2025-2026 (« **EF25-26** »). Le mandat sera d'une durée d'un an, avec possibilité de renouvellement ou de prolongation jusqu'à un maximum de trois fois, selon les besoins de Grands Défis Canada.

L'organisme contracté sera responsable d'offrir un soutien technique aux innovateurs du Programme du développement de l'enfant, tout en accélérant et en suivant l'impact global de la communauté d'innovateurs du développement de l'enfant. Pour ce faire, l'équipe de la Plateforme devra :

1. Permettre aux innovations des programmes Sauver des cerveaux et Jouer, apprendre et s'épanouir de démontrer leur faisabilité et de progresser vers un impact durable à grande échelle;
2. Recueillir les leçons et les pratiques exemplaires issues de la communauté d'innovateurs du développement de l'enfant sur la mise à l'échelle des innovations et l'investissement dans des changements systématiques pour atteindre et soutenir les enfants en situation d'adversité; et
3. Documenter et diffuser les progrès individuels et collectifs des innovations en développement de l'enfant au sein de la communauté d'apprentissage et auprès des parties prenantes externes concernées afin de favoriser l'apprentissage.

La Plateforme d'apprentissage pour le développement de l'enfant servira d'instance clé pour favoriser et mobiliser une communauté d'apprentissage active et dirigée par les innovateurs, afin de les accompagner dans leur parcours de mise à l'échelle et ainsi améliorer la vie des jeunes enfants dans les pays à revenu faible ou intermédiaire ainsi que dans les contextes d'urgence.

L'objectif de cet « **Appel d'offres** » est de sélectionner un candidat ou un consortium de candidats pour conclure un contrat avec Grands Défis Canada afin de fournir les services décrits dans l'« Énoncé des travaux », joint en annexe A. Tous les soumissionnaires (« **Soumissionnaires** ») sont invités à soumettre une proposition (« **Soumission** ») pour considération par Grands Défis Canada conformément aux modalités du présent appel d'offres.

REMARQUE : Reconnaissant qu'aucune entité ne pourrait répondre à toutes les exigences, nous encourageons les consortiums d'organisations à soumettre une proposition, à condition qu'une ou plusieurs membres répondent aux critères d'admissibilité décrits à l'annexe D.

Partie 1 : Renseignements généraux

1.1 Objectif

L'objectif de cet appel d'offres est de sélectionner un ou plusieurs fournisseurs de services pour conclure un contrat avec Grands Défis Canada afin de fournir les services décrits dans l'Énoncé des travaux (joint en annexe A) de manière à maximiser la valeur des fonds de Grands Défis Canada.

1.2 Durée du contrat

Le contrat résultant entrera en vigueur approximativement du **1er juillet 2025 au 30 juin 2026**, avec possibilité de renouvellement ou de prolongation pour des périodes successives d'un (1) an jusqu'à un maximum de trois (3) ans, selon les besoins de Grands Défis Canada.

1.3 À propos de Grands Défis Canada

Grands Défis Canada s'engage à soutenir **des idées audacieuses ayant un Impact majeur®**. Grâce au financement de divers partenaires et organismes gouvernementaux, y compris Affaires mondiales Canada, notre mission est de soutenir les innovations pour sauver des vies et améliorer la condition des populations les plus vulnérables, dans les pays à revenu faible ou intermédiaire (PRFI) et au Canada.

Grands Défis Canada est l'un des principaux investisseurs d'impact au Canada, adoptant une approche d'investissement féministe et ayant soutenu plus de 1 700 innovations dans plus de 100 pays. Depuis 2010, les innovations soutenues par Grands Défis Canada ont touché plus de 80 millions de personnes qui, autrement, n'auraient pas eu accès à des initiatives vitales ou améliorant leur qualité de vie.

1.4 À propos du développement de l'enfant

Le Programme du développement de l'enfant regroupe les programmes fonctionnels Sauver des cerveaux et Jouer, apprendre, s'épanouir, récemment lancés. Pour un aperçu détaillé de la structure du programme, veuillez consulter l'annexe E.

1.5 À propos de Sauver des cerveaux

Grands Défis Canada imagine un monde où tous les enfants peuvent se développer dans des environnements sûrs et stimulants qui les préparent à un développement sain. Sauver des cerveaux soutient des idées audacieuses visant à améliorer le développement cérébral et infantile dès les premières années de vie, période cruciale pour maximiser le potentiel des enfants. Avec 250 millions d'enfants dans les pays à revenu faible et intermédiaire incapables de réaliser tout leur potentiel de développement, les premières années de la vie d'un enfant sont cruciales. L'objectif ultime du programme Sauver des cerveaux est d'accroître le capital humain en favorisant l'élaboration et la mise en oeuvre d'idées audacieuses ayant un impact réel et **permettant, à grande échelle, d'assurer une enfance en santé, des communautés prospères et environnements bienveillants, de manière équitable et durable**. Ces idées doivent être mises en oeuvre à l'aide de produits, services et/ou modèles d'application innovants, axés sur l'équité et rentables.

Investissements de Sauver des cerveaux

Les innovations du programme Sauver des cerveaux visent principalement à étendre des produits et services innovants ayant démontré leur efficacité en matière de développement cérébral précoce. Elles s'articulent autour de trois axes principaux : le renforcement des capacités des aidants, la qualité des services de garde et le renforcement des systèmes de soutien. Au cours de l'exercice 2025-2026, le programme Sauver des cerveaux soutiendra sa cohorte actuelle d'innovateurs matures ayant déjà bénéficié d'un investissement pour la Transition vers la mise à l'échelle (TVME). Ces projets, d'une durée de 1 à 3 ans, seront soumis au Comité d'investissement et au Conseil d'administration de Grands Défis Canada pour financement sur une base continue. Les investissements seront dirigés vers les opportunités les plus prometteuses du programme, tout en explorant de nouvelles pistes pour intégrer le secteur privé, afin d'étendre l'impact à grande échelle dans des régions ciblées. Actuellement, les innovations du programme Sauver des cerveaux sont mises en œuvre dans neuf pays situés en Amérique latine, en Afrique de l'Ouest, en Afrique de l'Est, en Afrique centrale, ainsi qu'en Asie du Sud et du Sud-Est.

1.6 À propos de Jouer, apprendre, s'épanouir

Grands Défis Canada lance un nouveau programme, Jouer, apprendre, s'épanouir, pour combler les lacunes des approches actuelles en développement de la petite enfance en situation d'urgence et en éducation en situation d'urgence.

Grâce au soutien de la Fondation LEGO, le programme **vise à renforcer les systèmes de soutien aux enfants vivant dans des contextes de crise complexe, leur permettant ainsi de jouer, apprendre et s'épanouir.** Il est reconnu que le développement holistique des enfants, qui inclut leur bien-être physique, intellectuel, psychologique, culturel et social, est étroitement lié au bien-être et aux capacités de leurs aidants, enseignants et autres membres de leur communauté. Le renforcement de ces réseaux de soutien est donc essentiel pour favoriser la croissance et le développement des enfants.

Le programme soutient les innovateurs dans la mise en place de systèmes de soutien plus robustes pour tous les enfants de la naissance à 12 ans en situation de crise, avec une attention particulière aux populations marginalisées dont les besoins en éducation et en développement ne sont pas suffisamment pris en compte.

Investissements de Jouer, apprendre, s'épanouir

Le portefeuille Jouer Apprendre S'épanouir a lancé son premier cycle de financement pour des projets de preuve de concept (« **POC** » ou « **financement de démarrage** ») et de Transition vers la mise à l'échelle (TVME) le 21 janvier 2025. Le programme prévoit de financer environ neuf (9) projets de financement de démarrage et sept (7) projets (TVME) avec au moins la moitié des initiatives axées sur l'éducation. Les demandes de subventions de financement de démarrage doivent être soumises d'ici le 24 avril 2025, tandis que les demandes de subventions (TVME) seront acceptées sur une base continue de janvier à novembre 2025. La première cohorte de projets de financement de démarrage et (TVME) dans le cadre du programme Jouer Apprendre S'épanouir devrait débiter sa mise en œuvre au début de l'année 2026.

Portée géographique

Dans le cadre de cet appel de financement, le programme Jouer Apprendre S'épanouir investira dans des innovations visant à soutenir l'éducation et le développement des enfants en

renforçant leurs réseaux de soutien dans deux régions : le Moyen-Orient (Jordanie et Liban) et l'Afrique de l'Est (Ouganda et Kenya).

Des détails supplémentaires sur les programmes de développement de l'enfant (Sauver des cerveaux et Jouer Apprendre S'épanouir) sont fournis à l'annexe E.

1.7 Soutien contextuel et local

Grands Défis Canada reconnaît l'importance d'une expertise locale et contextuelle pour assurer le succès des innovateurs. Par conséquent, les critères d'admissibilité de cet appel d'offres ont été conçus en conséquence. Seuls les organisations ou partenariats d'organisations ayant de l'expérience et une présence dans les pays prioritaires de Jouer Apprendre S'épanouir (Kenya, Ouganda, Liban et Jordanie) sont admissibles. Les critères d'admissibilité détaillés pour cet appel d'offres sont disponibles à l'annexe D.

Partie 2 : Instructions standard, clauses et conditions

2.1 Soumission de l'offre

- a. Grands Défis Canada demande à chaque soumissionnaire de transmettre son offre par courriel uniquement, à l'adresse indiquée au paragraphe 2.2 ci-dessous, le plus tôt possible, entre le 27 février 2025 et au **plus tard le 31 mars 2025, à 17 h HNE (« Date limite »)**. Seules les offres soumises entre le 27 février 2025 à 12 h et le 31 mars 2025 à 17 h HNE (période d'appel d'offres) seront acceptées.
- b. L'offre doit inclure le nom du soumissionnaire, le nom d'une personne-ressource, l'adresse postale, les numéros de téléphone et de télécopieur et l'adresse courriel.
- c. Grands Défis Canada demande que chaque offre contienne une lettre de présentation signée par le soumissionnaire ou par un représentant autorisé. La lettre de présentation doit faire référence au numéro de l'appel d'offres figurant sur la première page du document. La signature du soumissionnaire atteste de son acceptation des modalités et conditions mentionnées dans l'appel d'offres. Le signataire doit avoir l'autorité d'engager l'organisation par cette soumission. Aucun contrat ne sera attribué tant que Grands Défis Canada n'aura pas reçu une lettre de présentation signée. En l'absence de cette lettre de présentation lorsqu'elle est demandée, le soumissionnaire sera disqualifié et déclaré non conforme au processus d'appel d'offres.
- d. Il est de la responsabilité du soumissionnaire de :
 - i. Obtenir toute clarification sur les exigences contenues dans l'appel d'offres, si nécessaire, avant de soumettre une offre;
 - ii. Préparer son offre conformément aux instructions contenues dans l'appel d'offres;
 - iii. Soumettre son offre avant la date limite;
 - iv. Transmettre son offre uniquement à « **l'autorité contractante** » à l'adresse courriel indiquée au paragraphe 2.2 ci-dessous;
 - v. Fournir le nom, l'adresse postale, le numéro de téléphone et l'adresse courriel de la personne-ressource dans son offre, comme indiqué au paragraphe 2.1b ci-dessus; et

- vi. Présenter une offre claire et suffisamment détaillée, incluant tous les détails de prix demandés, afin de permettre une évaluation complète conformément aux critères énoncés dans cet appel d'offres.
- e. Les offres soumises pendant la période d'appel d'offres resteront **ouvertes à l'acceptation par Grands Défis Canada** pendant au moins trente-six (36) jours civils après la date limite de l'appel d'offres. Grands Défis Canada se réserve le droit, à sa seule discrétion, et sur notification aux soumissionnaires admissibles, de prolonger la date limite à tout moment pour une période maximale de trente-six (36) jours civils supplémentaires.
- f. Seules les offres et/ou modifications reçues à l'adresse courriel indiquée ci-dessous au paragraphe 2.2, et avant la date et à l'heure limites spécifiées, seront acceptées par Grands Défis Canada.
- g. Les soumissions reçues deviendront la propriété de Grands Défis Canada et ne seront pas retournées.
- h. Toutes les informations contenues dans cet appel d'offres doivent être traitées de manière confidentielle.
- i. Sauf indication contraire dans l'appel d'offres, Grands Défis Canada évaluera uniquement l'offre d'un soumissionnaire sur la base de la documentation fournie dans le cadre de son offre. Grands Défis Canada n'évaluera pas les informations non incluses dans l'offre, telles que les références à des sites Web où des informations supplémentaires peuvent être trouvées, des manuels techniques ou des brochures qui n'ont pas été soumis avec l'offre.

2.2 Autorité contractante

Grands Défis Canada
MaRS Centre, West Tower
661 University Avenue, bureau 1720
Toronto, ON, M5G 1M1

À l'attention de : Équipe de développement de l'enfance
Courriel : savingbrains@grandchallenges.ca

2.3 Offres tardives

- a. Le soumissionnaire assume l'entière responsabilité de la réception en temps voulu d'une offre par Grands Défis Canada et ne peut pas transférer cette responsabilité à Grands Défis Canada.
- b. Grands Défis Canada retournera les offres reçues après la date limite de soumission stipulée au sous-paragraphe 2.1a, à moins qu'elles ne soient considérées comme une « offre retardée » au paragraphe (c) ci-dessous.
- c. Une offre reçue après la date limite mais avant la date d'attribution du contrat pourra être prise en considération, à condition que le soumissionnaire prouve que le retard est dû uniquement à un retard de livraison attribuable à une mauvaise gestion de la part de Grands Défis Canada (une « **offre retardée** »).

- d. Les erreurs d'acheminement, le volume de trafic, les perturbations météorologiques, les conflits de travail ou toute autre cause de retard dans la livraison des offres ne sont pas des raisons acceptables pour que l'offre soit considérée comme une offre retardée et acceptée par Grands Défis Canada.

2.4 Capacité juridique et vérifications

Le soumissionnaire doit avoir la capacité juridique de contracter. Si le soumissionnaire est une entreprise individuelle, une société en nom collectif ou une entité juridique, il doit fournir, à la demande de Grands Défis Canada, une déclaration et toute documentation à l'appui indiquant les lois en vertu desquelles il est enregistré ou incorporé, ainsi que son nom enregistré ou de société et son lieu d'affaires. Cela s'applique également aux soumissionnaires qui soumettent une offre en tant que coentreprise. En tant que condition pour l'attribution d'un contrat dans le cadre de cet appel d'offres, le soumissionnaire pourrait être invité à fournir certaines informations à Grands Défis Canada afin d'effectuer des vérifications de capacité juridique, des sanctions et d'autres recherches connexes, selon les exigences de Grands Défis Canada et de ses bailleurs de fonds. Le résultat de ces recherches déterminera si le soumissionnaire est admissible à cet engagement.

2.5 Droits de Grands Défis Canada

- a. Grands Défis Canada se réserve le droit, à sa seule discrétion, de :
- i. Rejeter une ou toutes les offres reçues en réponse à l'appel d'offres;
 - ii. Entamer des négociations avec les soumissionnaires sur tous les aspects de leurs offres;
 - iii. Accepter toute offre en tout ou en partie sans négociations;
 - iv. Au cours de l'évaluation, les membres de l'équipe d'évaluation peuvent, à leur discrétion, soumettre des questions ou mener des entrevues avec les soumissionnaires, à leurs frais, sur préavis de quarante-huit (48) heures, afin de clarifier et/ou vérifier toute information fournie par le soumissionnaire concernant cet appel d'offres;
 - v. Attribuer un ou plusieurs contrats, le cas échéant;
 - vi. Ne pas accepter d'écarts par rapport aux modalités et conditions stipulées dans le contrat attribué;
 - vii. Mener une enquête sur les installations des soumissionnaires et/ou examiner leurs capacités techniques, managériales et financières pour déterminer si elles sont adéquates pour répondre aux exigences de l'appel d'offres;
 - viii. Contacter toutes ou certaines des références fournies par les soumissionnaires pour vérifier et valider toute information soumise dans leur offre, le cas échéant;
 - ix. Corriger toute erreur mathématique dans l'évaluation des prix des offres financières en utilisant le prix unitaire et les quantités indiqués dans l'appel d'offres;
 - x. Vérifier toute information fournie par les soumissionnaires par des recherches indépendantes, l'utilisation de toute ressource gouvernementale ou en contactant des tiers jugés fiables par Grands Défis Canada;
 - xi. Incorporer tout ou une partie de l'énoncé des travaux, de l'appel d'offres et de l'offre retenue dans tout contrat subséquent;
 - xii. Annuler l'appel d'offres à tout moment sans responsabilité;
 - xiii. Réémettre l'appel d'offres sans responsabilité;
 - xiv. Prolonger la date limite de l'appel d'offres sans responsabilité;
 - xv. Si aucune offre conforme n'est reçue et que l'exigence n'est pas substantiellement modifiée, relancer la demande en invitant uniquement les soumissionnaires ayant

- soumis une offre à la soumettre à nouveau dans un délai désigné par Grands Défis Canada;
- xvi. Contracter avec des fournisseurs en dehors du processus d'appel d'offres; et
 - xvii. Ne pas attribuer de contrat, en tout ou en partie.

- b. Les soumissionnaires disposeront du nombre de jours spécifié dans la demande de Grands Défis Canada pour se conformer à toute demande relative à l'un des éléments ci-dessus. À défaut de répondre à la demande, l'offre pourrait être jugée irrecevable.

2.6 Communications – Période de soumission

- a. Pour assurer l'intégrité du processus d'appel d'offres concurrentiel, toutes les demandes de renseignements et autres communications concernant l'appel d'offres doivent être adressées, par courriel, uniquement à Grands Défis Canada tel qu'identifié dans l'appel d'offres. Le défaut de se conformer (pour cette raison uniquement) pourrait entraîner la disqualification de l'offre.
- b. Pour assurer la cohérence et la qualité des informations fournies aux soumissionnaires, les demandes de renseignements importantes reçues et les réponses à ces demandes seront fournies à tous les soumissionnaires, sans révéler les sources des demandes.

2.7 Coûts

- a. Aucun paiement ne sera effectué pour les coûts engagés à la préparation et à la soumission d'une offre en réponse à l'appel d'offres. Les coûts associés à la préparation et à la soumission d'une offre, ainsi que tous les autres coûts engagés par les soumissionnaire liés à l'évaluation de l'offre, sont de la seule responsabilité du soumissionnaire.
- b. Aucun coût lié aux travaux décrits dans l'annexe A : Énoncé des travaux (« **Travaux** ») avant la réception d'un contrat signé ou d'une autorisation écrite spécifiée par Grands Défis Canada ne peut être imputé à tout contrat subséquent. De plus, le soumissionnaire retenu ne doit pas exécuter des travaux au-delà ou en dehors du cadre de tout contrat subséquent basé sur la base de demandes ou d'instructions verbales ou écrites de tout personnel de Grands Défis Canada, à l'exception de ceux spécifiés par Grands Défis Canada dans le contrat final.

2.8 Loi applicable

Cet appel d'offres et tout contrat résultant pour des services seront régis et interprétés conformément aux lois de la province de l'Ontario et aux lois fédérales du Canada applicables dans cette province. Chaque soumissionnaire convient que tous les différends, actions ou procédures liés à cet appel d'offres, qu'ils concernent l'interprétation, la validité, l'exécution ou autrement, seront soumis à la juridiction exclusive des tribunaux de la province de l'Ontario, et chaque soumissionnaire et Grands Défis Canada se soumettent irrévocablement la juridiction des tribunaux de cette province.

Partie 3 : Instructions pour la préparation des offres et procédures d'évaluation

3.1 Format de l'offre

Toutes les offres doivent inclure les deux sections suivantes clairement identifiées :

Section 1 : Proposition technique

Dans sa proposition technique, le soumissionnaire doit démontrer sa compréhension des exigences décrites dans l'appel d'offres, ainsi que la manière dont il répondra aux critères d'évaluation et à la base de sélection, tels que décrits à l'annexe B. La proposition technique **ne doit pas dépasser 10 pages**, y compris la page couverture et toutes les annexes. La proposition technique doit comprendre :

- Un résumé des contributions proposées et de leur lien avec les objectifs du programme énoncés à l'annexe A
- Un plan de travail détaillant toutes les activités proposées, les échéanciers et les livrables proposés pour chaque activité, ainsi que le processus par lequel l'activité serait réalisée, y compris les contributions attendues ou le temps à consacrer de la part du personnel du GDC ou des innovateurs/bénéficiaires, y compris la fréquence, la durée et le mode de communication (ex. : en personne, par téléphone, etc.)
- Une description de l'équipe, des rôles et responsabilités dans le cadre des activités proposées, y compris une structure de gestion claire pour tous les membres de l'équipe. Veuillez également préciser le niveau de réactivité attendu par Grands Défis Canada de manière régulière. Cette section doit également préciser les mesures en place en cas d'indisponibilité de la personne-ressource ou du personnel de soutien.
- Des biographies des membres de l'équipe détaillant leur expérience pertinente leurs compétences spécifiques en lien avec le rôle qu'ils joueront. Cette section doit démontrer la capacité du soumissionnaire à livrer les éléments spécifiques décrits à l'annexe A.

Section 2 : Proposition financière

Le soumissionnaire doit soumettre son offre financière conformément à la base des honoraires, jointe à l'annexe C. Le montant total des taxes applicables (ex. : la taxe de vente harmonisée (TVH), la taxe sur les produits et services (TPS), etc.) doit être indiqué séparément, le cas échéant.

3.2 Procédures d'évaluation

- a. Les offres seront évaluées en fonction de toutes les exigences obligatoires et cotées mentionnées dans le présent document et conformément aux critères d'évaluation spécifiés à l'annexe B.
- b. Toute entreprise fournissant actuellement des services d'audit à Grands Défis Canada ne peut pas être considérée pour cet appel d'offres, afin d'assurer l'indépendance et la perception d'indépendance.

Annexe A : Énoncés des travaux

A. Titre

Cet appel d'offres vise à engager une organisation ou un consortium d'organisations pour remplir le rôle suivant :

- a. Plateforme d'apprentissage pour le développement de l'enfant¹

B. Portée des travaux et livrables :

La plateforme d'apprentissage pour le développement de l'enfant devra soutenir les objectifs suivants pour environ sept (7) projets de Transition vers la mise à l'échelle (TVME) neuf (9) projets de preuve de concept (POC) ou de financement de démarrage dans le cadre de Jouer, apprendre, s'épanouir, ainsi que pour onze (11) projets (TVME) dans le cadre de Sauver des cerveaux². Lorsqu'un objectif est propre à un programme spécifique, cela est noté en conséquence.

- 1. Permettre aux innovations des portefeuilles Sauver des cerveaux et Jouer Apprendre et S'épanouir de démontrer leur faisabilité et de progresser vers un impact durable à grande échelle; tout en aidant les portefeuilles à atteindre leurs propres objectifs (comme indiqué à l'annexe E).**
- Maximiser le potentiel des innovations pour atteindre un impact et une mise à l'échelle en tirant parti des réseaux nationaux et régionaux. Offrir un soutien personnalisé aux équipes d'innovation afin d'atteindre les étapes de la preuve de concept (POC) et de la mise à l'échelle grâce par le biais de sessions individuelles, d'ateliers, de mentorat d'experts et de services de conseil en entreprise, le cas échéant. Les domaines de soutien seront adaptés aux besoins, à la maturité organisationnelle et aux capacités de chaque innovateur, en tirant parti des opportunités nationales et mondiales, notamment :
 - Concevoir et mettre en œuvre des cadres de suivi et d'évaluation, en sélectionnant des indicateurs et des outils de mesure permettant de démontrer efficacement l'impact des innovations sur le développement de l'enfant;
 - Identifier et utiliser des outils ou des approches permettant d'affiner les innovations et de susciter l'intérêt des parties prenantes – telles que le gouvernement, le secteur privé et d'autres partenaires de mise à l'échelle en vue d'une adoption et d'une mise en œuvre à plus grande échelle;
 - Réaliser des évaluations des besoins individuels et fournir un soutien en renforcement des capacités et en conseil stratégique en matière de gouvernance organisationnelle, de collecte de fonds, de stratégie commerciale et de modélisation financière pour aider les organisations locales à se structurer et à se développer à l'échelle nationale et dans de nouveaux contextes, selon les besoins.

¹ Le titre « Plateforme de développement de l'enfant » est actuellement utilisé à titre provisoire. Nous encourageons les demandeurs à proposer des titres alternatifs dans leur soumission pour considération.

² Plages approximatives fournies. La composition réelle du portefeuille peut varier en fonction du nombre d'accords actifs au moment de la signature du contrat

- Permettre aux innovateurs d'accéder à des analyses de rentabilité, des études de coûts et des services de tarification afin de soutenir l'adoption et la mise à l'échelle des innovations à long terme; et
- Le cas échéant, permettre aux innovateurs d'accéder à une expertise ancrée dans des contextes locaux et régionaux, en mobilisant des ressources nationales, en particulier dans les pays ciblés par le programme Jouer Apprendre S'épanouir.³
- Développer des ressources et fournir un soutien pour permettre aux innovations efficaces et fondées sur des données probantes d'atteindre la validation de concept et une adoption à grande échelle.
 - Les projets de démarrage (Jouer Apprendre S'épanouir) devraient être « prêts pour l'investissement » à la fin de leur financement, afin d'être bien positionnés pour postuler au programme (TVME) du GDC et/ou pour attirer l'appui d'acteurs et de bailleurs externes;
 - Les projets (TVME) en phase initiale (Sauver des cerveaux et Jouer Apprendre S'épanouir) doivent démontrer leur capacité à obtenir un financement supplémentaire en atteignant avec succès leurs premiers objectifs financiers et en se préparant à un passage à plus grande échelle d'ici la fin de leur période de financement;
 - Les projets (TVME) en phase avancée (Sauver des cerveaux) doivent être préparés à la transition vers une sortie de GDC et être accompagnés dans la recherche de bailleurs de fonds ou partenaires de mise à l'échelle;
 - Aider les innovateurs à identifier de nouvelles opportunités et des modèles d'affaires innovants (à but lucratif ou non lucratif) pour rejoindre davantage d'enfants et de familles;
 - Fournir un accompagnement aux innovateurs pour établir des partenariats stratégiques, élaborer des stratégies d'engagement avec les gouvernements, concevoir des modèles financiers durables ou des stratégies de collecte de fonds, ainsi qu'identifier et développer les compétences clés au sein des équipes, nécessaires pour assurer la mise à l'échelle;
 - Planifier et organiser des événements en personne et virtuels, ainsi que des séances de présentation afin de favoriser la collaboration entre les innovateurs et attirer des partenaires de mise à l'échelle, y compris des acteurs clés, de nouveaux bailleurs de fonds et des investisseurs.

Répartition prévue des ressources pour ces activités : 65 %

2. Recueillir les enseignements et coordonner les actions au sein de la communauté d'innovateurs en développement de l'enfant afin d'améliorer la réussite et d'enrichir la communauté d'apprentissage élargie

- Soutenir une communauté d'apprentissage où les innovateurs peuvent tirer parti des stratégies, des approches, des défis et des réussites des autres acteurs du développement de l'enfant (y compris les bénéficiaires de cofinanceurs) et d'autres communautés d'apprentissage innovantes, par le biais de webinaires et de rencontres en personne;

³ Tel que mentionné à la section 1.5 À propos de Jouer, apprendre, s'épanouir – Portée géographique

- Coordonner des efforts communs et collaboratifs dans les contextes locaux et régionaux afin d'atteindre des objectifs communs, comme l'élaboration conjointe de plaidoyers gouvernementaux ou la mise en place de cadres communs de mesure et d'évaluation
- Recueillir, synthétiser, formuler et diffuser des enseignements clairs, des meilleures pratiques et des stratégies destinées aux innovateurs, aux programmes, aux partenaires et aux autres acteurs mondiaux des programmes Jouer Apprendre S'épanouir et Sauver des cerveaux. Cela vise à établir des liens entre les innovateurs locaux et régionaux et les communautés mondiales afin de favoriser l'apprentissage mutuel et de contribuer à l'élaboration des connaissances et objectifs mondiaux

Répartition prévue des ressources pour ces activités : 25 %

3. Documenter et diffuser les progrès individuels et collectifs individuel et collectif des innovations en développement de l'enfant au sein de la communauté et auprès des parties prenantes externes concernées

- Documenter et analyser les progrès des innovations Jouer Apprendre S'épanouir et Sauver des cerveaux, ainsi que l'impact global du programme.
- Communiquer et diffuser efficacement les résultats des innovations auprès des parties prenantes internes et externes par le biais de notes d'apprentissage, de webinaires, d'un soutien à la publication d'articles dans des revues académiques et d'autres méthodes de partage des connaissances.

Répartition prévue des ressources pour ces activités : 10 %

Les livrables:

Le présent appel d'offres ne comporte pas de liste de livrables. Nous encourageons les soumissionnaires à proposer des livrables qui, selon eux, permettront de réaliser au mieux les objectifs définis dans le cadre de travail. Ces livrables seront utilisées pour mesurer la performance du soumissionnaire pendant la mise en œuvre du service et seront liées au calendrier de paiement dans le contrat.

REMARQUE : Les pourcentages indiqués représentent une répartition initiale des ressources entre ces objectifs et ne sont pas définitifs. Grands Défis Canada finalisera cette répartition en fonction des propositions et des commentaires reçus.

Le candidat retenu devra communiquer avec GDC par courriel, téléphone ou en personne, selon les besoins. Il est prévu que la majorité des échanges entre les plateformes et les innovateurs en développement de l'enfant se fassent par audio ou visioconférence, avec des initiatives d'apprentissage en communauté et des ateliers en présentiel à intervalles périodiques.

Aperçu du soutien

La plateforme sélectionnée pour le développement de l'enfant relèvera de Grands Défis Canada et sera responsable de définir les processus et de mettre en place l'infrastructure nécessaire pour fournir les services contractés.



Grand Challenges Canada®
Grands Défis Canada

Annexe B : Critères d'évaluation et base de sélection

Processus et critères d'évaluation

- a. Seules les offres qui répondent à toutes les exigences obligatoires identifiées dans cet appel d'offres seront évaluées plus en détail, en fonction des critères énumérés ci-dessous.
- b. L'offre doit être concise et doit répondre, au minimum, à tous les critères obligatoires identifiés ci-dessous. Il est recommandé que le soumissionnaire détaille ces critères de manière suffisamment approfondie dans son offre.
 - i. L'offre doit identifier les qualifications et l'expérience du personnel qui effectuera les tâches, en répondant systématiquement à chacun des critères d'expérience détaillés ci-dessous.
 - ii. Le profil de l'entreprise ainsi que le curriculum vitae de chaque ressource proposée doivent être inclus dans l'offre.
 - iii. Pour chaque curriculum vitae soumis, le soumissionnaire doit s'assurer que :
 - Le nom de la personne est clairement indiqué; et
 - Le curriculum vitae démontre clairement où, quand et comment les qualifications et l'expérience requises ont été acquises.
 - iv. Aux fins de l'évaluation :
 - **Où** correspond au nom de l'institution ainsi qu'au poste/titre occupé;
 - **Quand** correspond aux dates de début et de fin (ex. : de janvier 2000 à mars 2002) de la période durant laquelle la personne a acquis les qualifications/expériences; et
 - **Comment** correspond à une description claire des activités effectuées et des responsabilités assignées à la personne occupant ce poste et durant cette période.
 - v. Une simple énumération de l'expérience sans données justificatives ne sera pas considérée comme « démontrée » aux fins de cette évaluation. Tous les détails pertinents doivent être fournis, y compris le nombre de projets terminés et en cours, la durée du travail effectué (en nombre de mois et d'années), l'expérience acquise dans les emplois précédents et actuels, ainsi que toute autre information pertinente.

Critères obligatoires pour les propositions techniques et financières

En plus des éléments mentionnés ci-dessus, le soumissionnaire doit également fournir :

1. **La structure des frais**, qui sera évaluée séparément, comme décrit à l'annexe C
2. **L'historique de l'entreprise, son emplacement**, son affiliation avec des partenaires ou réseaux pertinents, sa taille, etc.
3. **Une description de l'équipe de soutien**, y compris les biographies, l'expérience pertinente et l'expertise spécifique qu'il apportera à ce rôle – cette section doit démontrer la capacité du soumissionnaire à livrer les éléments spécifiques décrits dans les **livrables** de l'annexe A
4. **Une description du processus de soutien**, y compris les précisions concernant le niveau de réactivité attendu par Grands Défis Canada de manière régulière – cette section doit également détailler les mesures en place en cas d'indisponibilité de la personne-ressource ou du personnel de soutien.
5. **Deux (2) références de client UNIQUEMENT**, pour lesquelles vous avez fourni les services décrits dans l'énoncé des travaux – tout soumissionnaire qui fournit moins ou plus de deux (2) références sera automatiquement disqualifié du processus d'appel d'offres et ne sera plus pris en considération.
6. **Des services à valeur ajoutée**, y compris tout élément supplémentaire que le soumissionnaire souhaiterait inclure dans son offre.

GRILLE DE NOTATION POUR L'ÉVALUATION

1. Expérience (60 %)

- a. Expertise fonctionnelle, technique et géographique/population – le soumissionnaire possède-t-il une expertise dans les domaines suivants :
 - i. Domaines fonctionnels nécessaires pour réaliser les livrables proposés (c.-à-d. le suivi et l'évaluation, la théorie du changement, l'engagement du secteur public, les interventions de mise à l'échelle, le soutien au développement du plan d'affaires, etc.)?
 - ii. Domaines d'expertise technique nécessaires pour réaliser les livrables proposés (c.-à-d. les outils d'évaluation du développement de la petite enfance, les soins attentifs et le développement de l'enfant, la pédagogie de l'apprentissage précoce, la santé maternelle et la nutrition, l'éducation en situation d'urgence, le développement de la petite enfance en situation d'urgence, etc.)
 - iii. Expertise sectorielle – a déjà travaillé avec ou démontre une compréhension des parties prenantes externes mondiales, des stratégies et des développements dans le domaine?
 - iv. **Expertise géographique/basée sur les populations et compétences linguistiques nécessaires pour réaliser les livrables proposés (c.-à-d. dans les pays à revenu faible et intermédiaire, dans des milieux à faibles ressources, avec des communautés vulnérables)?**
 - i. **L'équipe du soumissionnaire comprend une équipe en Jordanie ou au Liban, ainsi qu'au Kenya ou en Ouganda, possédant une expertise en éducation et en développement de la petite enfance en situation d'urgence.**
 - ii. L'équipe du soumissionnaire possède des compétences linguistiques en anglais et en arabe. Des compétences linguistiques supplémentaires en français et en swahili seraient un atout
 - v. Expertise en services de proximité/clientèle à la base de la pyramide nécessaire pour réaliser les livrables proposés?
 - vi. Expérience de travail efficace au sein de structures de gouvernance complexes?
 - vii. Clarté de la vision et du plan à long terme pour l'établissement d'une plateforme d'apprentissage/centre de connaissances autonome pour la communauté élargie du développement de la petite enfance et de l'éducation
 - viii. L'équipe du soumissionnaire est-elle un leader/une équipe efficace et axée sur les résultats, avec une capacité prouvée à atteindre ses objectifs?
 - ix. La structure de l'équipe est-elle appropriée avec des structures de gestion et de reddition de comptes claires?

2. Frais (20 %)

- a. L'étendue du travail proposé et les fonds demandés sont-ils raisonnables et proportionnels aux objectifs proposés?
- b. La proposition représente-t-elle une utilisation particulièrement réfléchie et efficace des ressources?
- c. Y a-t-il un équilibre approprié des ressources entre les membres seniors et les autres membres de l'équipe?

3. Capacité à atteindre les objectifs du programme (20 %)

- a. La proposition démontre-t-elle une forte faisabilité pour faire avancer les principaux livrables selon le calendrier prévu?
- b. La proposition décrit-elle clairement les activités clés nécessaires pour atteindre ces livrables?
- c. L'exécution des activités et livrables proposés contribuera-t-elle à l'atteinte des objectifs du programme?

L'évaluation des soumissions sera également guidée par les objectifs et les principes de la Politique de passation de contrats et d'approvisionnement de Grands Défis Canada, disponible à l'adresse suivante : www.grandchallenges.ca/funding-opportunities/resources/.

Sur la base de l'évaluation des critères décrits ci-dessus, certaines offres concurrentielles pourraient être invitées à une entrevue. L'objectif de cette entrevue serait d'évaluer plus en profondeur la capacité des soumissionnaires à assurer la mise en oeuvre optimale de la portée des travaux décrite dans l'appel d'offres.

Annexe C : Frais

Les soumissionnaires doivent fournir une estimation de leurs frais en dollars canadiens, hors taxes applicables, pour chaque livrable énuméré à l'annexe A. Les soumissionnaires sont également priés de fournir le taux horaire des membres du personnel impliqués dans la réalisation des livrables proposés.

Annexe D : Critères d'admissibilité

Grands Défis Canada procédera à une sélection des candidats potentiels en fonction des critères d'admissibilité décrits ci-dessous. Les offres qui ne répondent pas aux critères d'admissibilité seront éliminées du processus d'examen. Les critères d'admissibilité sont les suivants :

- Les candidats doivent être des organisations ou des partenariats d'organisations ayant de l'expérience et une présence dans les pays prioritaires de Jouer Apprendre S'épanouir (c'est-à-dire au Kenya, en Ouganda, au Liban, en Jordanie. Ou dans plusieurs des contextes ci-dessus)
- Les candidats doivent être des organisations ou des partenariats d'organisations où une (1) ou plusieurs organisations sont constituées dans un pays à revenu faible ou intermédiaire applicable (PRFI)
 - Les « PRFI applicables » désignent les pays admissibles à l'Aide publique au développement (« APD ») tels qu'indiqués dans la liste du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques, disponible ici : <https://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/dac/daclist.htm>.

Annexe E : À propos du portefeuille du développement de l'enfant

Grands Défis Canada a développé une expertise interne approfondie et des réseaux externes dans le domaine du développement de la petite enfance (DPE) grâce à son initiative *Sauver des cerveaux*, qui cherche à améliorer le développement précoce du cerveau et de l'enfant chez les enfants en situation d'adversité, en se concentrant sur les pays à revenu faible et intermédiaire à travers le monde. À ce jour, l'initiative *Sauver des cerveaux* a soutenu 163 innovateurs dans 42 pays, touchant 9,7 millions de vies et améliorant 5,4 millions de vies. L'initiative *Sauver des cerveaux* fait partie du **programme global d'innovation humanitaire de Grands Défis Canada**, qui soutient des innovations audacieuses visant à améliorer la vie des personnes les plus vulnérables et les plus difficiles à atteindre, touchées par des crises humanitaires.

Notre travail a démontré que les besoins et les défis des enfants en situation d'urgence sont à la fois uniques et graves et nécessitent des investissements dédiés et continus. Pour y remédier, nous avons lancé un programme supplémentaire de développement de la petite enfance, **Jouer Apprendre S'épanouir**, pour combler les lacunes des approches actuelles du Développement de la petite enfance en situation d'urgence (DPESU) et de l'Éducation en situation d'urgence (ESU). En parallèle de l'approche d'investissement plus large de *Sauver des cerveaux* et de sa communauté d'apprentissage pour le DPE dans les pays à revenu faible et intermédiaire, le nouveau programme *Jouer Apprendre S'épanouir* adoptera une approche de proximité en se concentrant sur les contextes de crise et d'urgence dans quatre pays prioritaires pour commencer : la Jordanie, le Kenya, le Liban et l'Ouganda.

GDC estime que grâce à notre travail continu dans le cadre de *Sauver des cerveaux* et de notre nouveau programme *Jouer Apprendre S'épanouir*, nous avons le potentiel de débloquent des innovations inexploitées dans les domaines du DPE, du DPESU et de l'ESU, tout en travaillant à résoudre des défis critiques dans les modèles de prestation d'aide humanitaire.

Tableau 1 : Aperçu des portefeuilles de développement de l'enfant

	Jouer Apprendre S'épanouir <i>Nourrir les enfants en situation de crise</i>	Sauver des cerveaux <i>Exploiter le potentiel de développement</i>
Contexte	Contextes de crise et d'urgence. En particulier, la Jordanie, le Liban, le Kenya et l'Ouganda, avec un potentiel d'expansion vers d'autres pays	Contextes des pays à revenu faible et intermédiaire, avec un accent particulier sur l'Afrique subsaharienne
Groupe d'âge	0-12	Accent sur les 0 à 6 ans (mesure de l'impact jusqu'à 8 ans)
Type d'investissement	Financement de démarrage et transition vers la mise à l'échelle (<i>à venir – lancement du premier appel de financement le 21 janvier 2025</i>)	<i>Transition vers la mise à l'échelle (sous réserve de renouvellement de la stratégie)</i>
Focus	DPE et éducation (en situation d'urgence)	DPE uniquement (comprend la santé de la petite enfance et les résultats d'apprentissage précoce)
Type d'organisation	Organismes à but non lucratif uniquement	Académique, à but non lucratif, hybride, à but lucratif
Financement	Fondation LEGO (FL)	Affaires mondiales Canada (AMC)

Fonction	Notre objectif est de créer des systèmes de soutien solides pour les enfants dans des contextes de crise complexes afin qu'ils puissent Jouer Apprendre S'épanouir.	Sauver des cerveaux recherche des idées audacieuses pour des produits, des services et des modèles de mise en œuvre qui protègent et favorisent le développement précoce du cerveau de manière durable.
Le jeu est-il un élément nécessaire pour que les innovations soient admissibles au financement?	Oui!	Non, mais la plupart des innovations intègrent généralement le jeu.

Figure 1 : Aperçu de la structure du portefeuille de développement de la petite enfance

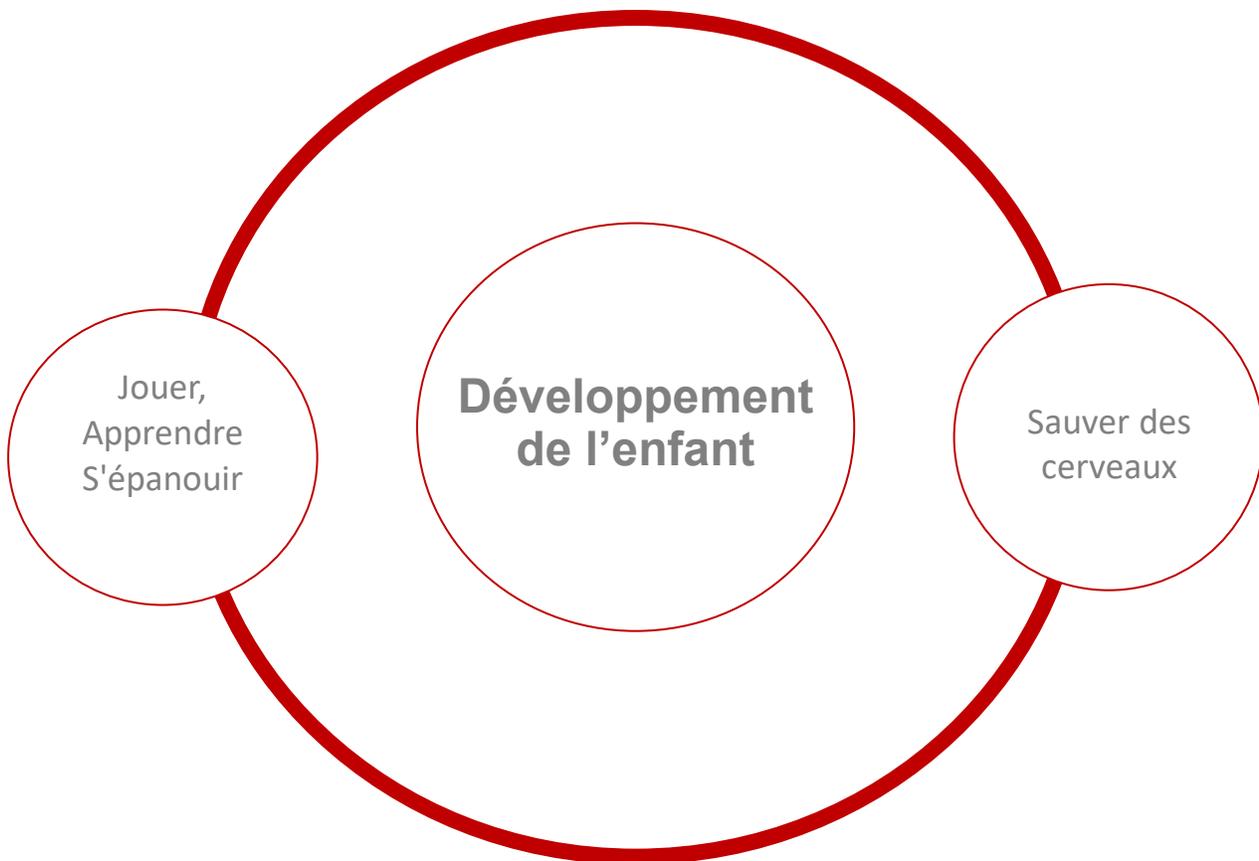


Figure 2a : Cadre de transition à l'échelle de Grands Défis Canada

Écart de financement en phase initiale

La mise à l'échelle des innovations en santé mondiale, en aide humanitaire ou au sein des communautés autochtones repose sur la capacité à surmonter le déséquilibre persistant entre le **capital d'investissement disponible** et les **réalités économiques de la création d'entreprises desservant des communautés sous-financées**.



Figure 2b : Cadre de transition à l'échelle de Grands Défis Canada

Phases de mise à l'échelle

	Prêt à commencer la transition vers la mise à l'échelle (TTS1)	8 à 16 ans		Transition réussie vers la mise à l'échelle (TTS4)
Attirer de nouveaux partenaires pour combler les lacunes dans la capacité de mise à l'échelle	Partenaires potentiels identifiés	Premier contact et communication avec les partenaires potentiels	Relation établie avec les partenaires potentiels (c.-à-d., qu'ils ont exprimé leur intérêt pour un partenariat)	La relation avec les partenaires se développe, avec des engagements précoces (c.-à-d., un financement ou un soutien en nature)
Mise à l'échelle horizontale, élargissant l'impact par la réplication avec un autre partenaire ou dans une nouvelle zone géographique	L'opportunité d'une mise à l'échelle horizontale est identifiée	La définition des opportunités de mise à l'échelle horizontale est complète	Des partenariats sont établis pour permettre la mise à l'échelle horizontale / la réplication	Le financement est en place pour permettre la mise à l'échelle horizontale / la réplication
Renforcer les capacités de l'équipe pour répondre aux besoins évolutifs à mesure que l'innovation passe à l'échelle	La capacité adéquate est en place pour élaborer un plan viable de mise à l'échelle et de durabilité et/ou générer les preuves nécessaires pour la prochaine phase	La capacité adéquate est en place pour valider la viabilité et l'évolutivité du plan d'affaires/de mise à l'échelle, combler les lacunes dans les preuves nécessaires pour la mise à l'échelle, et combler les lacunes en termes de personnel clé	La capacité adéquate est en place pour améliorer et itérer le plan d'affaires/de mise à l'échelle en fonction des enseignements tirés	La capacité adéquate est en place pour renforcer les conditions nécessaires à la mise à l'échelle dans plusieurs lieux et/ou par l'adoption par le gouvernement
Levée de fonds	Sur la bonne voie pour atteindre un financement assorti de 0,5	Financement assorti de 1:1 atteint	Financement assorti de 1:1,5 atteint	Financement suffisant pour soutenir les opérations après le financement de GDC
Mise à l'échelle dans le secteur public – levée de fonds	Financement par subvention à 100 %	Financement par subvention à 100 %, avec un engagement en nature de la part du gouvernement	Financement par subvention de 95 à 99 %, avec environ 5 % provenant du gouvernement	Financement par subvention de 75 à 94 %, avec environ 25 % provenant d'autres sources (c.-à-d., du gouvernement)
Mise à l'échelle dans le secteur public – mise à l'échelle verticale en modifiant l'environnement politique/institutionnel par une influence à un niveau supérieur	Demande exprimée	Premier contact avec les ministères gouvernementaux concernés	Relation établie avec le gouvernement (c.-à-d., que le gouvernement a exprimé un intérêt)	La relation avec le gouvernement se développe, avec des engagements précoces en place (c.-à-d., des réunions régulières ou des communications, convention signée, etc.)
Mise à l'échelle dans le secteur privé – levée de fonds		Le seuil de rentabilité devrait être atteint dans 2 à 5 ans	Le seuil de rentabilité devrait être atteint dans les 2 ans	Le seuil de rentabilité est atteint